

Le solaire dans le nord, ça fonctionne ?

Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Face à la recrudescence de démarchages intempestifs, voici des chiffres et ordres de grandeur concernant l'énergie solaire photovoltaïque chez les particuliers.



Puissance, énergie, productible

En Hauts-de-France, **5 m²** de panneaux (1 kWc) produiront environ **1000 kWh/an d'électricité**, s'ils sont bien orientés au sud à 30°.
3 kWc en autoconsommation peuvent permettre de **réduire** sa facture de **20 à 30%** en moyenne.



Combien ça coûte ?

Ordres de grandeur à +/-10% pour la fourniture, l'installation et les démarches administratives :
3 kWc -> 7500 € TTC*
6 kWc -> 12000 € TTC*

*Prix observés en mai 2024 sur un panel de devis et sans complexité de mise en œuvre et sans option. Prix tendancielle-ment toujours en baisse chaque année, hormis la période de tension en approvisionnement et inflation en 2022.



Quelles aides existent ?

Pour avoir des informations précises
>> www.photovoltaique.info <<
En cas d'**autoconsommation**, une prime à l'investissement existe.
L'électricité injectée sur le réseau (**totalité** de la production ou **surplus** non consommé) bénéficie d'un tarif d'achat contracté avec EDF-OA pour 20 ans. Ces primes et tarifs ne sont pas cumulables avec d'éventuelles aides régionales ou locales.



Comment éviter les arnaques ?

→ Ne jamais signer sur le champ.
→ Être prudent face au démarchage.
→ Comparer plusieurs devis.
→ Demandez l'avis de structures de conseil indépendantes.
Ex : GPPEP, Solaire en Nord
→ Privilégiez les installateurs, de confiance, signataires de **la charte des bonnes pratiques** de l'association Solaire en Nord.